

GRAND ENTRETIEN

PÉNALISTE

"On est des dresseurs de fauves"

Le Stéphanois André Buffard est un pénaliste reconnu. Avocat de Jean-Claude Romand ou Pierre Chanal, il publie un roman, *Le Jeu de la Défense*, dont l'intrigue se passe à Lyon, avec comme personnage principal... un avocat. Mais c'est surtout l'occasion pour lui de raconter la justice de l'intérieur, en y mêlant son expérience personnelle. **Entretien.**

Propos recueillis par Maud Guillot

LE MÉTIER D'AVOCAT

Pourquoi ne pas avoir écrit vos mémoires plutôt qu'un roman?

André Buffard : J'avais envie de raconter l'envers du décor, car la justice est un sujet central, qui passionne les gens. Le problème, dans les mémoires d'avocats, c'est qu'ils sont souvent un peu autocentrés, avec une certaine mise en scène. Personnellement, je trouve toujours difficile de me mettre au premier plan.

Ce n'est pas un peu paradoxal pour un avocat pénaliste?

Non, je suis extraverti mais je n'aime pas me livrer. Je parviens parfaitement à parler des autres, car il y a une distance. C'est ce qui me permet d'ailleurs de défendre les pires assassins. Avec la fiction, j'ai pu évoquer au fil des pages certaines de mes affaires sans trop parler de moi. Car cet avocat, mon personnage, ce n'est pas moi. Et j'ai aussi, évidemment, gagné en liberté, pour raconter les dessous de la justice.

Qu'est-ce qui relève de la fiction et de la réalité?

J'ai quand même écrit avec ce que j'ai vécu! Les situations relationnelles avec la police ou les juges sont assez réalistes. Mais l'intrigue est évidemment complètement inventée.

Est-ce que vous n'avez pas écrit ce livre parce que vous aviez des états d'âme? Votre personnage se demande en effet s'il n'est pas un "salaud" de défendre tous ces criminels...

Je ne le pose pas en ces termes. La vérité n'est pas le problème de l'avocat. Son problème, c'est la défense. Je passe ma vie à le répéter aux jeunes que je forme, notamment les filles qui ont plus tendance à penser que pour bien défendre quelqu'un, il faut croire en sa cause... La défense est une fonction et un rôle social. Mon métier est de défendre celui qui me fait confiance.

Ça veut dire que vous n'avez jamais aucun état d'âme...

Si, ça m'est encore arrivé il y a quelques semaines dans l'affaire du bébé secoué dans l'Ain. Pour démontrer que le père de l'enfant, mon client, n'était pas coupable, je devais accuser la mère. C'est difficile et il faut le penser vraiment pour le plaider... Ces questions

éthiques, elles nous traversent. D'ailleurs, dans la préface de mon roman, je parle d'un de mes clients, accusé d'un crime qui me débecte un peu, car il a poussé sa copine à l'overdose alors qu'elle allait le balancer. Cela aurait pu être ma fille. J'ai réussi à le faire acquitter et il m'a dit: "Tu les as bien niqués". C'était insupportable. Mais pour que la justice fonctionne, il faut que chacun fasse son job. C'est ce que je fais.

Vous pouvez mettre plus ou moins de cœur à l'ouvrage...

C'est vrai. Il y a des affaires où ça matche plus ou moins avec le client. Mais j'ai un principe auquel je ne déroge pas. Si quelqu'un m'accorde sa confiance, je vais jusqu'au bout.

Avez-vous déjà refusé des affaires?

Oui. J'ai eu le cas d'un type bourré au volant qui a percuté et tué une gamine sortant du tram. La mère de la victime s'en est suicidée de douleur. Le type me désigne et je lui demande ce qu'il en pense. Il me répond: "Il y a quand même des assurances pour ça..." Je me suis cassé. Dans un tout autre registre, j'ai refusé un client qui avait jeté son chat dans le vide-ordures après avoir violenté sa femme. Je sais que ce n'est pas forcément à mon honneur, mais ce détail, je ne l'ai pas accepté!

"Il y a des affaires où ça matche plus ou moins avec le client. Mais j'ai un principe auquel je ne déroge pas. Si quelqu'un m'accorde sa confiance, je vais jusqu'au bout."

Vous n'avez pas besoin de croire vos clients pour les défendre?

Non, souvent ils essaient de me convaincre qu'ils sont innocents. Mais ça ne me concerne pas. On n'est pas non plus des amis. Je le dis dans le bouquin. On peut ponctuellement nouer un lien affectif avec un client, mais on risque de devenir moins bon.

Vous dites que vous êtes agacé par cette sempiternelle remarque: "Comment fais-tu pour défendre des ordures pareilles?"

Oui, ceux qui demandent ça ne

connaissent rien au rôle d'un avocat. Je ne suis pas celui que je défends. Bien sûr, dans certains dossiers, on est médiatiquement associé à l'accusé, mais heureusement qu'on n'est pas comme lui. Sinon je serais vraiment tordu et malfaisant.

Pourtant, un avocat comme Vergès était vraiment celui qu'il défendait...

Jacques était un grand ami. Éthiquement, je ne comprenais pas cette position qui relevait de la provocation. Au procès Barbie, il a carrément personnifié l'accusé. Mais ça le faisait marrer. Hors micro, il était tout sauf un nazi! Je l'ai vu 1 000 fois: il était gentil et humain.

Si on vous appelait pour défendre Abdeslam ou Fourniret, vous iriez?

Quand quelqu'un m'appelle pour le défendre, je fais une chose simple: je vais le voir. Dans l'immense majorité des cas, on découvre un homme ou une femme qui n'a rien à voir avec les faits dont on l'accuse. On imagine un monstre et on se retrouve devant de petites personnes, souvent insignifiantes. Chanal faisait horreur à la France entière. Mais pour moi, il était d'une normalité totale. Il était fan de Johnny et il n'avait pas la bave aux lèvres... Bien sûr que les parents des victimes ne peuvent pas entendre ça. Je comprends leur souffrance insupportable...

Au fond vous êtes en train de me dire que vous êtes un humaniste!

Bien sûr! Le fondement d'un avocat c'est justement de rechercher, dans le pire des êtres, l'étincelle d'humanité qui subsiste... Ce n'est pas toujours facile. Mais j'ai été élevé chez les jésuites. On m'a appris à être tourné vers les autres. Et puis, les cas où on tombe sur de grands pervers pour lesquels il n'y a rien à racheter sont rarissimes dans une carrière. De plus, il faut bien admettre que dans 80 % des cas, tout le monde sait que le client est coupable et qu'il ne va pas être acquitté. L'objectif est donc de réduire la sanction.

Dans votre livre, vous dites que ce qui fait courir le pénaliste, c'est la gloire, l'argent et le jeu... Pas très humaniste.

C'est plus glorieux de dire qu'on est les défenseurs de la veuve et l'orphelin ou encore des droits de l'homme mais ces

discours m'horripilent. C'est d'une hypocrisie totale. On a tous un cabinet à faire tourner, avec des charges lourdes, ainsi qu'une image à entretenir. La cour d'assises est aussi une arène dans laquelle chacun veut gagner: l'avocat comme le procureur. On compte les points! Les procureurs sont contents d'avoir eu "perpète" face à Buffard. Moi, quand j'ai pris 20 ans, je suis déçu de ne pas avoir été écouté. Il y a un côté jeu, choquant, mais qui est réel.

Vous ne vous prenez pas un peu pour Dieu?

C'est vrai qu'on a la vie des gens entre les mains. C'est plus grisant que de jouer au casino! Mais c'est un délire dans lequel il ne faut pas sombrer. Il faut revenir sur terre en permanence. Moi j'ai ma femme qui me rappelle régulièrement à l'ordre. Tout en ayant un certain ego pour durer et s'affirmer face à la concurrence et aux jeunes confrères. En même temps, je trouve que c'est un métier qui apprend l'humilité.

Comment ce métier apprend-il l'humilité?

On se rend compte qu'on n'est rien. On pourrait souvent être à la place du client. Quand le psychiatre vient décrire les névroses et les perversions de mon client, il n'est pas rare que je me dise: ça pourrait être moi... Ensuite, il faut bien dire qu'on prend plus de baffes qu'on ne remporte de victoires! Même les très grands pénalistes. Les acquittements sont très rares.

Mais vous avez tout de même eu de très beaux dossiers?

Oui, mais plus on est connu, plus les

dossiers sont difficiles et plus les clients rêvent. Le type qui a tué sa femme, les enfants et le chien me demande quand il va sortir! Je suis obligé de leur dire que je ne suis pas magicien. Sans parler du fait que le client avec un dossier médiatique nous met aux enchères. Il considère qu'il nous fait une fleur en nous choisissant. Enfin, si on devait vraiment facturer notre temps de travail, avec trois semaines de présence au tribunal, on n'aurait aucun client capable de payer. Donc on ne peut pas prendre que des "beaux" dossiers.

Résultat, vous choisissez vos clients en fonction de leur portefeuille...

Non. Je m'adapte aux moyens des gens que je défends. Je ne demande pas la même somme à un ministre ou à un clochard. Les dealers par exemple ont les moyens de payer. Et puis j'ai tout un cabinet derrière moi. Je sous-traite donc certaines affaires à mes collaborateurs.

Considérez-vous que les pénalistes sont à part?

Oui, on se reconnaît. J'apprécie beaucoup de regarder les plaidoiries de confrères qui m'impressionnent. On peut boire des coups ensemble, mais quand on est dans la cour, on s'entretue. Il n'y a plus d'amitié qui tienne.

Est-ce que côtoyer la noirceur vous fascine?

Vergès disait: "On ne peut pas faire ce métier si on n'a pas, un jour, approché le bord de la falaise et regardé au tréfonds de soi-même". J'éprouve toujours une fascination devant le passage à l'acte de gens à l'apparence normale: M. Tout-

le-Monde. C'est un mystère. Normalement, on est équipé de barrières psychologiques, mais dans certains cas, elles lâchent.

Y voyez-vous une explication?

Je me suis quand même aperçu qu'il y avait une discrimination sociale. Si on a été choyé et bien élevé, dans une famille aisée, on n'a quand même moins de risques de devenir un psychopathe assassin. Sinon, l'homme n'est pas bon. On est juste des animaux éduqués.

MAGISTRATS ET POLICE

Vous évoquez dans votre livre la proximité de vos rapports avec les magistrats qui vont ensuite juger vos affaires...

Oui, mais il n'y a pas de connivence. J'ai des amis magistrats. Mais je ne leur demande jamais la moindre faveur dans une affaire. Ça n'existe pas! En revanche, il faut connaître les arcanes et le tempérament du juge... Si un magistrat me dit, hors antenne, que le comportement de mon client le gonfle, je mets en garde mon client. Le greffier est lui aussi un personnage central. C'est la plaque tournante de la justice. Si on est pote avec lui, on aura par exemple des photocopies de notre dossier plus vite. Mais il peut aussi vous pourrir la vie.

Vous ne désacralisez pas un peu la justice?

Non, je le répète à mes clients: "La justice est rendue par des gens comme vous et moi". Ni meilleurs, ni pires. Il y a des gentils et des méchants, des bosseurs et des flemmards, des imbéciles et des intelligents... L'alcool sera plus bienveillant avec les délits routiers par exemple... L'intelligence c'est d'utiliser ce qu'on sait pour la défense de son client. En revanche, je n'ai jamais rencontré de magistrat magouilleur. Jamais.

Les rapports avec la police sont un peu plus compliqués car ils vous voient comme celui qui va saper leur boulot...

Oui, on est l'adversaire et parfois même l'ennemi. Quand ils passent des heures sur le terrain et qu'on leur fait péter la procédure, ils ne sont pas contents. Mais chacun son job. Sachant que je plaide moins la procédure que le fond. Mais il n'y a pas d'état d'âme à avoir. Les policiers sont garants de la démocratie en respectant les règles.



Jean-Claude Romand lors de son procès.

André Buffard

À 70 ans, André Buffard est un pénaliste d'envergure nationale. Moins connu que Jacques Vergès ou Éric Dupont-Moretti, il n'en a pas moins plaidé des affaires médiatiques et défendu des clients célèbres comme Jean-Claude Romand, le faux chercheur qui a tué toute sa famille, ou Pierre Chanal, accusé dans l'affaire des disparus de Mourmelon. Il a plaidé aux côtés de Jacques Vergès pour la défense d'Action directe et a été l'avocat du terroriste Carlos. C'est également ce passionné de foot qui a défendu le joueur Alex dans l'affaire des faux passeports qui avait secoué le football français en 2000, Cantona... ou plus récemment Jamila Belkacem, celle qu'on a surnommé l'empoisonneuse, ainsi que la femme de Philippe Gletty, un patron de la Loire tué par sa secrétaire, ou encore le maire de Firminy mis en cause pour agression sexuelle. Sa dernière "grosse" affaire en date : Benoît Nayme, un ingénieur français assassiné en Angola. Très attaché à sa ville de Saint-Étienne, cet homme toujours affable et drôle n'a jamais souhaité la quitter pour "faire carrière" à Paris : "J'ai privilégié ma qualité de vie et je ne le regrette pas", explique-t-il. Auteur de "Scandale vert" et "Carton rouge" sur le monde du football, il a également publié *Mort d'un présumé innocent*, produit de ses réflexions sur l'affaire Chanal. Mais avec "Le Jeu de la défense", c'est la première fois qu'il rédige un roman. Ce qui rend cet habitué des prétoires bizarrement un peu... nerveux. "On se livre beaucoup plus dans un roman. J'ai dû le relire 100 fois ! Je n'avais plus la distance. Ça m'angoisse de savoir ce que les lecteurs vont en penser." Grand fan de polars, notamment de Michael Connelly avec son héros Harry Bosch, il souhaitait surtout retranscrire les rapports entre les avocats et leurs clients, la police et les magistrats... Et c'est justement le mérite de ce livre, il nous permet de vivre la cuisine "interne" du processus judiciaire avec sa grandeur et ses petites mesquineries. Alors que les fictions télé peuvent parfois les caricaturer. "J'ai beaucoup aimé Engrenages ou même Avocats et associés mais il n'y a pas le souffle qu'on trouve dans les séries américaines, un pays où la justice est centrale." Bien évidemment, l'intrigue tient la route : on retrouve David Lucas, un avocat lyonnais chargé de défendre un confrère, accusé du meurtre de sa maîtresse, une jeune magistrate. Plusieurs autres suspects vont entrer en scène, semant le trouble. Le suspense dure jusqu'à la fin. Ce qu'on peut regretter peut-être, c'est l'absence d'épaisseur du personnage principal, dont le passé et la psychologie ne sont pas assez fouillés. "Mais c'est ce que je vais faire dans le second, s'il y a un second !" annonce André Buffard, qui partirait sur une série avec un roman par an... Une nouvelle aventure pour lui.

ÉVOLUTION

Votre métier a-t-il évolué en 40 ans ?

Oui. En plaidoirie, les qualités oratoires ne sont plus reconnues. Les avocats humanistes ayant une grande culture et citant Socrate, ça n'existe plus. Tout simplement parce qu'ils s'adressent à des jurés différents. Il faut leur parler de choses qu'ils connaissent. Ce qui a aussi changé, c'est globalement le fonctionnement de la cour d'assises.

Comment cette cour d'assises a-t-elle évolué ?

Avant, on mettait des présidents d'expérience, à poigne, qui savaient tenir une cour d'assises. Pas des jeunes. Les jurés jusqu'à la fin des années quatre-vingt étaient impressionnés et suivaient leurs recommandations. Mais en 1981, on a mis en place le tirage au sort intégral. Les jurés n'étaient plus forcément volontaires, retraités, marqués par la culture judéo-chrétienne... Ça pouvait être n'importe qui. Or, les jurés actuels sont bercés par les séries télé et ne sont plus impressionnés par le décorum.

Ils sont plus compliqués à gérer. Et ils sont beaucoup plus sévères. Tout en étant imprévisibles. J'arrive de moins en moins à faire le bon pronostic. Mais ce sont surtout les rapports avec les clients qui ont changé.

Ces rapports se sont-ils dégradés ?

Oui. On a des générations de gens, a fortiori marginaux, qui n'ont de respect pour rien. Il ne faut pas idéaliser la morale des braqueurs d'il y a 20 ans. Ils tuaient des innocents. En revanche, ils respectaient leur avocat. Ils ne le mettaient pas en danger et ne lui demandaient pas de service, comme entrer un téléphone en prison. Aujourd'hui, la grosse clientèle, ce sont les stupés. Ils ont beaucoup d'argent. Pour eux, l'avocat est à leur service. Ils sont exigeants.

Des services, vous n'en rendez jamais évidemment !

Non, sinon vous êtes mort. Car vous êtes aux mains du client qui peut menacer de vous dénoncer. C'est donc totalement exclu.

Avez-vous déjà été menacé ?

Oui, jusque chez moi. C'est même très fréquent. On est physiquement en danger. Pour être pénaliste, il faut avoir les nerfs solides et se faire respecter. On est comme des dresseurs de fauve et il faut leur faire comprendre que c'est vous qui décidez. Pour ça, il faut adopter leurs codes. Pour les avocats débutants, c'est vraiment très compliqué. Ils sont en précarité économique et ont du mal à prendre le dessus quand ils sont commis d'office. Une jeune fille avocate qui se trouve en garde à vue dans un commissariat de banlieue, ça peut être chaud. D'autant que ces clients sont de plus en plus agités.

Et ces clients vous reprochent de perdre ?

Pas vraiment, au pénal, on passe des mois avec quelqu'un. Si ça se passe bien, on va au bout. Si ça ne va pas, on se quitte avant. Aucun client ne m'a jamais reproché de ne pas avoir fait le job. Et puis, on voit les gens régulièrement à la taule. On arrive à percevoir leur dangerosité. Peut-être mieux que l'expert psychiatre qui le voit une heure... Je sais que certains types un peu rustres ne sont pas dangereux, contrairement à d'autres qui présentent bien.

À part les stupés, il y a aussi de plus en plus d'affaires de crimes sexuels aux assises...

Oui, c'est une part importante de notre métier. Les sanctions y sont souvent plus fortes qu'en matière de crime de sang. Tout simplement parce que la victime est là pour témoigner. Elle pleure, elle s'évanouit... Les jurés s'identifient à elle. Le travail d'avocat n'est pas simple. Je me demande s'il ne devrait pas y avoir une juridiction spécialisée car beaucoup d'auteurs ont quand même des problèmes psy.

La présence des avocats en garde à vue a-t-elle changé votre métier ?

Oui, car on peut être appelé à tout moment. Sans connaître le dossier ni le client. Maintenant les flics nous mettent un peu sur la voie pour savoir si ça vaut le coup de se déplacer. Mais ça perturbe notre emploi du temps. Ensuite, les enquêteurs ne peuvent plus trop jouer l'intox, ou tenter d'impressionner le client. C'est plus soft qu'avant. ♦

Le Jeu de la Défense, André Buffard, Sang Neuf Plon, 430 pages, 19 euros.